



**TITRE DU POSTE :** *Psychométricienne/psychométricien*

**SERVICE :**  
*Services aux élèves*

**SUPERVISEUR IMMÉDIAT / SUPERVISEURE IMMÉDIATE:**  
*Direction des Services aux élèves*

### *SOMMAIRE DU POSTE*

La personne qui occupe ce poste relève de la direction des Services aux élèves et a pour rôle d'effectuer des évaluations et des consultations psychopédagogiques des élèves, d'administrer des tests et de présenter des ateliers.

### *FONCTIONS ESSENTIELLES DU POSTE*

- ◆ Administrer des tests psychologiques, les corriger, les interpréter et rédiger des rapports pour résumer les conclusions sous la supervision clinique d'un psychologue;
- ◆ Formuler des recommandations quant aux mesures à adopter pour régler les problèmes et en discuter avec divers intervenants (par exemple : l'enseignante ou l'enseignant; la personne ressource; la direction d'école; la direction des Services aux élèves.).

### *AUTRES FONCTIONS*

- ◆ Assurer le suivi découlant des évaluations psychopédagogiques, (rencontres de parents, rédaction de documents (p.ex. PEI), participation à des rencontres d'équipe-école, etc.);
- ◆ Participer aux rencontres CIPR (Comité d'identification, placement et révision) à titre de représentante, représentant du Conseil;
- ◆ Fournir de la formation et appuyer le personnel lors de l'élaboration du PEI (Programme d'enseignement individualisé);
- ◆ Coordonner les rencontres avec diverses agences afin d'organiser les plans de transition pour les élèves;
- ◆ Planifier et offrir des ateliers à l'intention des membres du personnel, sur des sujets variés, tels que la modification du comportement, la lecture d'un rapport psychopédagogique, etc.;
- ◆ Agir à titre de personne ressource, le cas échéant;

- ◆ S'acquitter de toute autre tâche reliée à ses fonctions.

## RESPONSABILITÉS

- ◆ Porte l'équipement nécessaire afin de se protéger contre les accidents;
- ◆ Maintien des relations de travail courtoises, respectueuses et harmonieuses avec tous les membres du personnel et de la communauté scolaire;
- ◆ Respecte les lois, règlements, politiques, lignes de conduite et directives qui régissent ses activités.

## QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (Y COMPRIS L'EXPÉRIENCE)

### Diplômes, brevets, attestations

- ◆ Diplôme universitaire de deuxième cycle en psychologie de l'enfance;
- ◆ Membre d'une association professionnelle reconnue.

### Expérience

- ◆ Minimum de trois années d'expérience en psychopédagogie est nécessaire pour pouvoir bien exécuter avec compétence toute la gamme des tâches.

### Compétences

- ◆ Pouvoir travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire (psychologue, conseillère et conseiller pédagogiques, direction d'école, enseignantes et enseignants, personnel du secteur des services aux élèves, etc.);
- ◆ Pouvoir s'exprimer très bien en français et en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- ◆ Posséder un esprit d'analyse et de synthèse servant à la résolution de cas;
- ◆ Démontrer de bonnes habiletés organisationnelles;
- ◆ Faire preuve d'une grande discrétion;
- ◆ Posséder une excellente connaissance des diverses approches thérapeutiques.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- ◆ Déplacements en voiture;
- ◆ Soulever des documents pouvant peser jusqu'à 5 livres.

## SUPERVISION EXERCÉE

- ◇ Sans objet.

## CLASSIFICATION DU POSTE

- ◇ Selon l'échelle de rémunération de la convention collective de la FEÉSO.